

Libye
2012



Libye

- La guerre civile a bouleversé l'économie libyenne en interrompant la production de pétrole, principale source des revenus du pays. L'économie s'est ainsi contractée de 41.8 % en 2011, mais, avec la reprise de la production, la croissance, tirée par la reconstruction, devrait s'élever à 20.1 % en 2012, et se poursuivre au rythme de 9.5 % en 2013.
- La Libye affiche de fortes inégalités sociales, un taux élevé de chômage des jeunes et de grandes disparités régionales, sans oublier des années de mauvaise gouvernance et de corruption. Son avenir repose sur la capacité du gouvernement intérimaire, dirigé par le Conseil national de transition (CNT), à garantir la stabilité politique et à approfondir la réforme de l'économie.
- Le chômage des jeunes a été l'un des principaux détonateurs de la révolte de 2011. Le gouvernement intérimaire hérite d'un environnement des affaires rigide et d'un manque de qualification des jeunes en quête, de préférence, d'un emploi dans le secteur public. Les difficultés seront exacerbées à court terme par les répercussions de la guerre, mais le changement politique en cours offre à la Libye une occasion de relever ces défis.

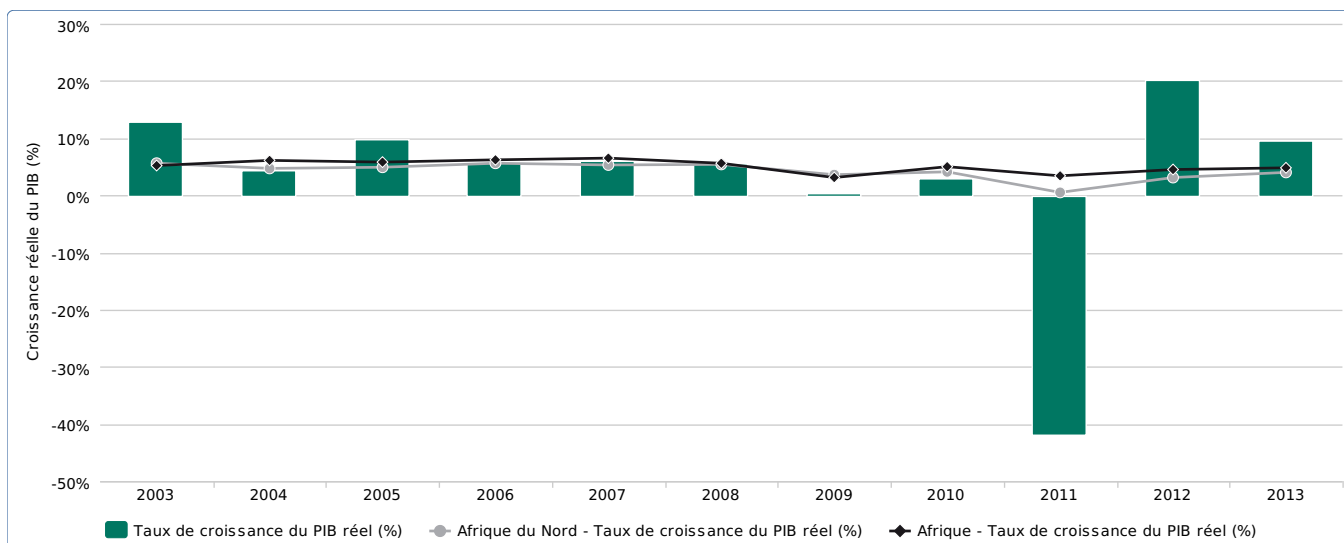
Vue d'ensemble

À bien des égards, 2011 aura été une année capitale pour la Libye. La chute du régime Kadhafi a, pour la première fois, apporté au pays une chance de mener le type de réformes économiques et sociales jusqu'alors paralysées par des intérêts établis. Bien que le changement en soi offre une opportunité, la façon dont la révolution a abouti a eu de sérieuses conséquences économiques et pose nombre de problèmes. En premier lieu, la Libye a temporairement cessé de produire et d'exporter du pétrole, sa principale source de revenus, tandis que le gel des avoirs du pays par la communauté internationale a créé des obstacles significatifs. Le conflit a de fait paralysé l'économie formelle, provoquant en 2011 une récession du PIB réel estimée à 41.8 %. Néanmoins, l'économie du pays devrait se redresser avec la stabilisation de la situation politique, et afficher des taux de croissance estimés à 20.1 % en 2012 et 9.5 % en 2013. Le retour rapide des compagnies pétrolières étrangères et le fort soutien international au pays augurent bien du rétablissement post-conflit de la Libye.

Plusieurs tendances se dégagent. Le gouvernement a pris des mesures nécessaires pour conforter les capacités de l'industrie pétrolière tout en rectifiant la mauvaise gestion de la ressource par les anciennes autorités. Globalement, le CNT considère la réforme de l'économie comme partie intégrante d'une approche générale de la reconstruction du pays. Les dépenses publiques sont sous pression pour canaliser vers ceux que le conflit a le plus affectés les subventions et autres formes de transferts sociaux. En conséquence, le déficit budgétaire devrait représenter 17.1 % du PIB en 2011 (l'excédent budgétaire était de -8.6 % en 2010), mais l'on attend un redressement en 2012 avec un solde positif équivalent à 13.6 % du PIB. Malgré les nombreux défis auxquels la Libye est confrontée en matière de gestion économique, de politique structurelle, d'inclusion sociale et de gouvernance, le pays paraît en mesure de faire de grands progrès dans ses efforts de reconstruction, si le gouvernement intérimaire parvient à maintenir la stabilité.

La Libye devra aussi s'atteler au défi du chômage grandissant des jeunes, un obstacle aggravé par les difficultés économiques engendrées par la guerre civile. La Libye s'est traditionnellement appuyée sur le secteur public pour créer de l'emploi, une politique qui s'est avérée non soutenable. Dans le même temps, le secteur privé, faute d'efficacité, n'a pas été en mesure de pallier le manque d'emplois. En dépit des initiatives gouvernementales pour réformer le secteur privé ou créer des opportunités de soutien aux entrepreneurs et aux petites entreprises, les inefficacités de l'économie libyennes demandent toujours des améliorations concrètes de l'environnement des affaires. Dans le même temps, le système éducatif du pays prépare mal les étudiants à répondre aux demandes du marché du travail, provoquant un retour négatif des dépenses d'éducation.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (du Nord)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932623953>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance du PIB réel	2.9	-41.8	20.1	9.5
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.4	-42.8	19.4	8.9
Inflation IPC	2.5	11.4	6	5.1
Balance budgétaire % PIB	8.7	-17.1	13.6	12.2
Balance courante % PIB	11.4	-6	15.8	13.1

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605371>

Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par Secteur (en pourcentage du PIB)

	2006	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	2.1	2.2
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	-	-
dont agriculture	-	-
Mines et extraction	68.3	64
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	4.6	5
Electricité, gaz et eau	1.2	1.8
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	4	5.7
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	3.6	3.9
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	3.4	3.9
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	6.2	6.4
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	6.2	6.7
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	0.4	0.4
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932625929>

L'économie libyenne, naguère caractérisée par une impressionnante croissance tirée par l'industrie pétrolière et gazière, a été sérieusement ébranlée par la guerre civile de 2011. En plus de l'impact sur la liquidité entraîné par le gel des avoirs du pays, l'économie a été frappée par la chute de la production et des exportations pétrolières, ainsi que par la baisse de productivité provoquée par les pertes en ressources humaines et les destructions d'infrastructures.

La production et les exportations pétrolières constituent la principale contribution au PIB de la Libye, à hauteur d'environ 70 %. Comme lors de la crise, les compagnies étrangères ont évacué leurs personnels et que les belligérants ont attaqué les installations, la production et les exportations pétrolières sont restées au point mort entre avril et août 2011. Du coup, l'économie libyenne s'est contractée de 41.8 % en 2011, après une croissance

de 2.9 % en 2010.

Cependant, avec l'amélioration de la sécurité et la reconstruction en cours, la récupération du secteur pétrolier et de l'économie, dans son ensemble, paraît de plus en plus prometteuse. Les prévisions de croissance sont de 20.1 % pour 2012 et de 9.5 % pour 2013.

L'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) a maintenu le quota officiel de la production libyenne à 1.47 million de barils par jour (b/j), et plusieurs compagnies pétrolières étrangères sont de retour. Il s'agit notamment de Total (France), ENI (Italie), Repsol (Espagne) et Occidental (États-Unis). Représentant la détermination des compagnies étrangères à retrouver leur niveau de production d'avant la crise, Agoco (Arabian Gulf Oil Company) a poussé la production du gisement de Sarir à 160 000 b/j et a commencé à acheminer le pétrole vers le terminal de Tobrouk. ENI a engagé 35 milliards de dollars (USD) pour doubler sa production de pétrole et de gaz libyens à l'horizon 2021.

Avec le retour de ces compagnies, la production de pétrole a atteint 840 000 bjd en novembre 2011, et la *National Oil Corporation* (NOC), la compagnie nationale libyenne, a proclamé que la production retrouverait fin 2012 ses niveaux d'avant la crise.

Mais si les estimations de l'OPEP sont également positives, il faut noter que la production libyenne avait connu une phase de stagnation à la veille du conflit, laissant augurer que le rythme de la récupération de la filière pourrait subir des contretemps. Selon plusieurs analystes, les gisements libyens vieillissent, et des déconvenues sont possibles du fait des dommages dont ont souffert les installations pendant leur arrêt entre avril et août 2011.

Sous le régime Kadhafi, il y avait plusieurs tentatives de restructuration de l'économie. Mais elles se sont toujours heurtées à l'opposition des groupes dont elles menaçaient les intérêts. Le gouvernement de transition a reconnu l'importance de créer les conditions d'une plus grande transparence destinée à l'intégration de l'économie dans le marché mondial. Étant donné les notes toujours médiocres des enquêtes concernant l'environnement des affaires, la capacité du gouvernement à engager une vraie réforme déterminera le rythme du retour des investissements étrangers.

L'une des principales réformes engagées par le CNT a consisté à restaurer le ministère du Pétrole. Le gouvernement Kadhafi avait supprimé ce ministère en 2006 et laissé la gestion de la filière à la NOC. Le nouveau ministère sera en charge de la politique pétrolière nationale, tandis que la NOC conserve ses prérogatives pour le volet commercial. Cette initiative devrait permettre d'importantes avancées pour réduire la panoplie des décisions arbitraires, volte-face politiques et autres défauts de transparence qui nuisaient à l'industrie sous l'ancien régime. L'un comme l'autre, le nouveau ministre du Pétrole, Abdulrahman Ben Yezza, et le responsable de la NOC, Nouri Berouin, ont déclaré vouloir faciliter une plus grande ouverture.

Dans leur volonté d'améliorer la transparence et conscients du caractère temporaire de leur position du fait du caractère transitoire du gouvernement, la NOC et le nouveau ministère du Pétrole ont convenu d'honorer tous les anciens contrats pétroliers, mais d'enquêter sur ceux soupçonnés de faits de corruption dans le passé. Le CNT a créé une commission d'enquête sur la corruption dans le secteur pétrolier, dans le but d'améliorer la transparence de la filière.

Au-delà des efforts de réforme du secteur pétrolier, la politique arrêtée pour 2012 se focalisera sur la reconstruction de l'économie afin de rendre le système économique plus favorable aux entreprises. Cependant, le président du gouvernement de transition a exprimé l'intention de créer une économie plus en phase avec la *charia* (loi islamique). S'il est difficile de mesurer la détermination et la capacité du gouvernement intérimaire à poursuivre dans cette voie, ce dernier devrait continuer l'harmonisation des services financiers avec les pratiques de la banque islamique, à savoir l'abolition des taux d'intérêts pour privilégier d'autres mécanismes de rémunération.

En conséquence de la perception des risques générée par le conflit, on s'attend à un recul des investissements directs étrangers (IDE) sur la période 2011-12. Il existe pourtant un potentiel de croissance du secteur non pétrolier pendant la reconstruction du pays. Des programmes d'infrastructures vont soutenir le bâtiment, les services, les communications, les transports et le secteur financier. De lucratifs projets d'infrastructures devraient attirer les entreprises étrangères. Les contrats liés aux efforts de reconstruction pendant la prochaine décennie ont été estimés à au moins 240 milliards USD ; ils seront financés par les revenus pétroliers du pays.

Malgré les investissements étrangers et l'aide internationale, les efforts de reconstruction se heurtent à un obstacle de taille risquant d'affecter la croissance des prochaines années, à savoir la capacité du CNT et des gouvernements futurs à créer des institutions fonctionnelles. L'ancien système politique libyen, la Jamahiriya, avait encouragé des structures de gouvernance présumées participatives, mais qui avaient déclenché une profusion de structures locales d'autogestion profondément inefficaces, les « congrès populaires de base ». Aujourd'hui, le CNT a pour lourde tâche de construire un système bureaucratique moderne, et ce pour la

première fois depuis l'indépendance de la Libye. Une aide financière et technique internationale contribuera à asseoir les institutions, mais c'est d'abord au gouvernement intérimaire de tirer parti de ces opportunités, cruciales pour la capacité à long terme du pays à surmonter les nombreux défis économiques auxquels il est confronté.

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

L'industrie pétrolière représente plus de 90 % du budget national. La Libye a ainsi bénéficié ces dernières années de larges excédents budgétaires, générés à la fois par les revenus élevés du pétrole et par la tendance du régime antérieur à ne pas honorer ses engagements de dépenses.

Compte tenu de l'impact de la crise sur l'économie, le budget de la Libye a viré en 2011 au déficit, avec des pertes de production et d'exportations pétrolières à hauteur de 17.1 % du PIB. Les dépenses publiques vont continuer à augmenter, autant pour financer les différents projets d'infrastructure que pour couvrir la brusque augmentation de la masse salariale du secteur public accordée dans les derniers jours du régime Kadhafi. Ces facteurs provoqueront certes une diminution des excédents budgétaires par rapport aux dernières années, mais la majorité de ces dépenses sera probablement financée par des emprunts garantis par les avoirs publics et par le recours aux avoirs qui avaient été gelés.

En outre, si le rythme de la production et des exportations pétrolières continue de s'accroître, l'industrie sera en mesure de conforter la politique budgétaire du gouvernement et de garantir que la balance des comptes courantes reste positive, même si les autorités augmentent les dépenses de soutien aux efforts de reconstruction post-conflit.

Les revenus pétroliers devraient rester la principale source des recettes publiques. Jusqu'en 2010, l'assiette fiscale était très restreinte, la plupart des taxes provenant du commerce extérieur. Si les autorités avaient tenté une simplification du code des impôts, en introduisant un taux forfaitaire de 10 % sur les particuliers et de 20 % sur les entreprises, elles n'ont jamais été en mesure de mettre de la mettre en pratique. Et l'administration fiscale, comme la plupart des administrations sous l'ancien régime, était soumise à des mesures discrétionnaires.

En termes qualitatifs, la Libye avait engagé dès avant le conflit nombre de réformes budgétaires et de gestion des finances publiques, en réunissant le budget des opérations courantes et celui des investissements, en apportant quelques améliorations à la définition du cadre budgétaire et en assainissant les comptes bancaires des entités gouvernementales. Mais même avec ces changements, l'encadrement régissant le budget de l'État était resté étouffant. On attend toujours du nouveau gouvernement la présentation d'un budget public, même si, étant donné sa volonté d'en finir avec les anciennes politiques, il devrait centrer ses efforts sur une amélioration de la comptabilité et des résultats de la gestion publique, gestion des finances publiques y compris.

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales (avec dons)	49	62.4	61.5	65.6	60.7	62	38	63.8	72.3
Recettes fiscales	2.1	2.5	2.7	3	5.4	4.8	5.5	4.3	4.5
Recettes pétrolières	44.8	57.5	55.7	62.3	55	56.9	32.1	59.1	67.4
Dons	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	39.5	31	34.8	39.6	55.3	53.4	55.1	50.2	60.1
Dépenses courantes	31.1	13.4	13.2	16.2	26.8	25.9	45.5	40.6	44.6
Sans les intérêts	31.1	13.4	13.2	16.2	26.8	25.9	45.5	40.6	44.6
Salaires	8.3	6.6	7.8	6.7	11	10.3	17.4	15.2	15.8
Intérêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde primaire	9.5	31.4	26.7	25.9	5.4	8.7	-17.1	13.6	12.2
Solde global	9.5	31.4	26.7	25.9	5.4	8.7	-17.1	13.6	12.2

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932626917>

Politique monétaire

La crise libyenne a exacerbé l'inflation, qui a atteint 11.4 % en 2011 contre 2.5 % en 2010. Comme la majorité des importations consiste en produits alimentaires – à hauteur de 75 % selon certaines estimations –, la hausse des prix peut s'attribuer en partie à l'augmentation du coût de ces produits. Les pénuries alimentaires au cours du conflit conjuguées à l'augmentation des prix sur le marché international en 2011 ont fortement contribué à la poussée de l'inflation. On prévoit un ralentissement de l'inflation en 2012, mais les pressions présentes la maintiendront au rythme de 6 %, puis de 5.1 % en 2013. Il est probable que les subventions publiques seront maintenues, voire augmentées, ce qui permet de garantir pour l'instant la stabilité des prix de nombreux aliments de base.

On n'attend aucun changement significatif du taux de change, car la devise libyenne est arrimée aux droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), ce qui restreint toute flexibilité de politique monétaire. Cependant, avec le retour de la stabilité, la levée progressive des sanctions et la récupération des recettes pétrolières, la Libye pourra à nouveau disposer des milliards de dollars de ses réserves en devises qui adosseront solidement sa monnaie.

Le conflit a principalement affecté la politique monétaire par son impact sur la liquidité de la banque centrale. Les avoirs étrangers de la Banque centrale de Libye (BCL) et de l'Autorité libyenne d'investissements (fonds souverain) étaient estimés fin 2010 à 150 milliards USD, soit 160 % du PIB du pays. Avec le commencement du conflit, la Libye a été confrontée à des problèmes de liquidité suite au gel de ses avoirs à l'étranger. Cependant, et c'est important, le gouverneur de la banque centrale a vérifié qu'aucun des avoirs de la BCL n'avait été volé pendant le conflit. Sous l'ancien régime, la banque centrale avait vendu en avril 2011 20 % de ses réserves en or pour couvrir l'augmentation des salaires du secteur public accordée ce mois-là.

C'est en décembre 2011 que le gouvernement intérimaire de la Libye a retrouvé accès aux 120 milliards USD d'avoirs gelés par le conseil de sécurité des Nations Unies, après que la BCL eut été retirée de la liste des sanctions et que les autorités transitoires eurent entamé des discussions sur un calendrier de libération des avoirs encore gelés. Sur la base de ces dispositions, on estime que les problèmes de liquidité auxquels la banque centrale a été confrontée seront résolus.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

La Libye est signataire de la Zone de libre-échange des pays de la zone arabe (Gafta) et de l'Union du Maghreb arabe (UMA), et partenaire de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) et du Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa). Elle dispose ainsi d'un cadre solide d'intégration régionale par la voie des échanges. Par ailleurs, la Libye a signé des accords bilatéraux avec le Maroc et la Jordanie. En 2008, elle a entamé avec l'Union européenne (UE), son principal partenaire commercial, la négociation d'un accord de libre-échange.

Dans le cadre des initiatives de réforme économique lancées par les anciennes autorités, la Libye a entrepris, depuis 2003, des tentatives progressives d'harmonisation des tarifs, d'optimisation des procédures d'apurement des comptes, et, de façon générale, de facilitation des affaires. Par exemple, le pays a engagé plusieurs réformes commerciales, il a entamé en 2004 des négociations en vue de son adhésion à l'OMC (Organisation mondiale du commerce), et d'autres avec plusieurs de ses principaux partenaires commerciaux pour conclure des accords bilatéraux et multilatéraux de libre-échange. Au rang de ces initiatives, les autorités ont réduit les subventions ainsi que le nombre des monopoles publics d'importations tout en réduisant le nombre des interdictions sur les importations, en supprimant les tarifs douaniers pour les remplacer par une taxe portuaire forfaitaire, et en réduisant la liste des produits soumis à des licences d'importation. En 2010, les autorités avaient également clarifié la nomenclature des entreprises autorisées à s'établir dans le pays et simplifié la législation douanière.

En dépit de ces efforts, l'usage de taxes intérieures discriminatoires comme outil commercial s'est poursuivi. Les droits de douane étaient fréquemment modifiés sans transparence, et des exemptions accordées à certaines firmes. Le gouvernement intérimaire n'a pas été en mesure d'améliorer ces pratiques, mais sa détermination à rendre la Libye plus compétitive dans l'économie mondiale suppose que le CNT prendra des initiatives pour améliorer les politiques de coopération économique du pays.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Balance commerciale	13.7	49.6	39.2	35.4	20.4	19.6	9.5	27.8	23.7
Exportations de biens (f.o.b.)	43.2	71.3	63	53.3	50.3	48.4	32.3	50.5	56.3
Importations de biens (f.o.b.)	29.5	21.7	23.8	17.9	29.9	28.8	22.9	22.7	32.6
Services	-3.1	-3.4	-2.6	-3.2	-6.3	-5	-8.8	-9.5	-9.1
Revenu des facteurs	0.9	2	1.1	0.6	0.8	-1.3	0.1	1.1	1.6
Transferts courants	-4.9	-0.2	-0.3	-0.9	-2.1	-1.9	-6.8	-3.6	-3.1
Solde des comptes courants	6.6	48	37.5	31.8	12.7	11.4	-6	15.8	13.1

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932627905>

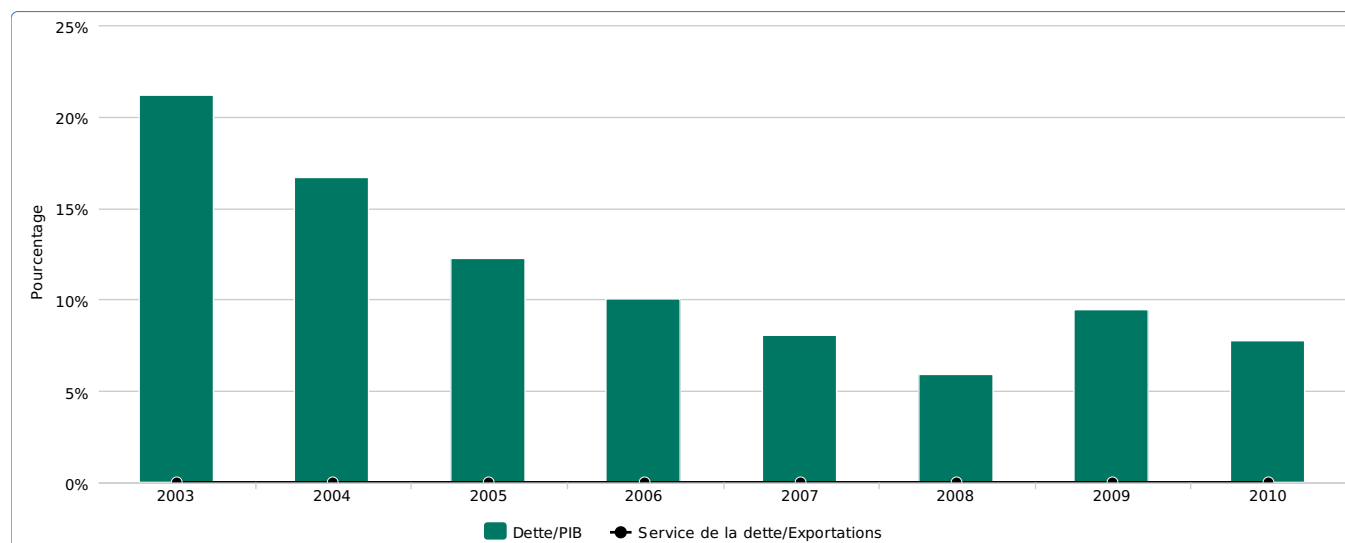
Politique de la dette

La dette extérieure de la Libye s'élevait en 2010 à quelque 4 milliards USD, une somme négligeable comparée aux 150 milliards USD et plus de ses avoirs étrangers. Bien que le pays puisse facilement emprunter pour financer sa reconstruction, la levée du gel de ses avoirs extérieurs et la reprise de sa production pétrolière rendent peu probable la nécessité de s'endetter à large échelle.

Le conflit a mis à mal les notations de la Libye. Standard and Poor's a dégradé en mars 2011 la notation de la dette libyenne, la faisant passer à BB/B (statut à risque spéculatif) alors qu'elle était de BBB+A-2. Les notations ont été suspendues par la suite en raison du manque d'informations actualisées et fiables du fait du renforcement du risque politique, de la chute sévère de la production économique et des incertitudes liées au changement de régime.

Toutefois, avec la stabilisation de la situation politique, la banque centrale se retrouvera à nouveau en charge de la gestion de la dette, et celle-ci exigera une meilleure coordination entre les différentes politiques macroéconomiques.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932623953>

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le climat des affaires a été sévèrement altéré par le conflit de 2011, et sa régulation mise à mal. Ces difficultés devraient s'estomper au fil de la stabilisation du pays, mais il est important de noter que le climat des affaires était déjà très médiocre sous l'ancien régime. Bien que les autorités aient engagé en 2010 une importante refonte de la réglementation, l'environnement des affaires était resté mal considéré, en raison notamment du régime obligatoire des licences et des permis, et d'autres mécanismes d'accréditation.

Par ailleurs, malgré un ambitieux programme de privatisation des banques et de développement du secteur financier, les contraintes sur l'investissement restaient lourdes. Les banques n'ont été finalement que partiellement privatisées bien que les taux d'intérêts soient libres et la concurrence encouragée. Les marchés financiers étaient et restent sous-développés, et ne jouent qu'un rôle très limité dans l'économie. Il n'existait pas de marché pour la dette publique ni privée, et le marché des changes était très étroit.

La Libye est par ailleurs confrontée à un large secteur informel qui était estimé représenter en 2010 environ 30 % de l'économie et qui, dans le sillage du conflit, a pris une place prépondérante. Au fur et à mesure que le nouveau gouvernement prendra forme, il sera important d'introduire des mesures de soutien aux efforts de libéralisation du secteur privé.

Le pays est également confronté au départ de nombreux travailleurs immigrés du bâtiment. Ces ouvriers représentaient une part importante de la force de travail dans le bâtiment avant le conflit, et la majorité d'entre eux a fui le pays lors de l'escalade de la violence. Si des travailleurs tunisiens sont revenus à la fin des hostilités, les travailleurs égyptiens ont des difficultés à revenir, confrontés à la politique migratoire de la Libye qui leur impose de demander un visa de travail. De leur côté, les travailleurs immigrés en provenance des pays subsahariens sont découragés de revenir après les violences répétées exercées contre eux pendant le conflit.

Secteur financier

Le système financier libyen a bien résisté globalement à la crise financière mondiale, mais il s'est avéré bien plus vulnérable au conflit civil, qui a sévèrement mis à mal le secteur formel. L'accès aux services financiers, déjà très limité, s'est sévèrement détérioré. Avec la reprise, le secteur financier connaîtra des améliorations, mais le gouvernement de transition doit non seulement pallier les dommages de la crise, mais aussi remédier aux problèmes existant avant la guerre.

Les anciennes autorités avaient déjà pris conscience de la faiblesse du secteur financier. Le système bancaire avait du coup entamé sous l'ancien régime un important programme de modernisation pour optimiser ses produits et services, pour s'attaquer aux prêts improductifs, pour installer un système national des paiements fonctionnel, et pour encourager l'usage des instruments de paiement non monétaires. Ce programme instaurait de nouvelles normes de comptabilité et de formation.

Ces réformes ont permis un certain degré de privatisation et de participation étrangère dans le secteur bancaire, mais dans des limites très étroites. En outre, l'accès aux services financiers privés souffre toujours de problèmes structurels fondamentaux, du fait, pour une large part, du rôle que les organismes dédiés au crédit (*Special Credit Institutions* - SCI) jouaient en Libye avec la faculté d'évincer le crédit bancaire commercial en proposant des financements sans intérêt. Il faut ajouter la culture du « crédit d'initié », les prêts étant souvent accordés au gré des relations personnelles, qui a gravement affecté l'accès au financement. Au bout du compte, un très faible pourcentage de la population pouvait recourir aux services financiers du secteur formel. Enfin, des exigences annexes et autres contraintes réglementaires ou légales restreignent lourdement l'accès des petits emprunteurs au crédit, principalement la difficulté de produire un titre de propriété foncière.

Le gouvernement de transition a déclaré vouloir renforcer le secteur financier du pays. Pour ce faire, il lui faudra garantir que les réformes mises en œuvre aillent plus loin que celles lancées par l'ancien régime. Dans la plupart des cas, il faudra partir de zéro pour créer des organismes *ad hoc*, et tout particulièrement des mécanismes de transparence bannissant la corruption.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

La mauvaise gestion du secteur public est un problème chronique en Libye. Avant 2011, il n'existait pas de contrôles ni de contrepoids au pouvoir exécutif, le gouvernement décidait dans le secret, et les groupes d'intérêts particuliers étaient très influents. Il n'y avait pas de presse indépendante, et les autorités interdisaient quasiment l'existence d'une société civile indépendante. De fait, la plupart des griefs qui ont conduit au soulèvement de 2011 ont été alimentés par la corruption du secteur public et l'absence de mécanismes de participation.

Avant le conflit, la protection des droits de propriété et des contrats présentait un risque majeur. La falsification de ces droits et contrats était endémique, la loi et règlements rarement appliqués ou imposés. Le favoritisme plus que l'équité jouait dans les rapports avec l'État, et les entreprises nationales ou étrangères se retrouvaient en difficulté si elles entraient en conflit avec les intérêts de l'État.

Bien que le gouvernement intérimaire veuille en finir avec les politiques du passé, sa capacité à protéger la propriété privée et à construire une gouvernance basée sur l'état de droit a été fragilisée par le conflit. Elle est devenue problématique dans les régions présumées avoir soutenu l'ancien régime – souvent, les forces rebelles ont investi ces zones sans restriction et interdit aux habitants de rentrer chez eux.

L'impact d'une nouvelle constitution et d'un nouveau gouvernement quant à la prévisibilité, la transparence et l'impartialité du système judiciaire libyen reste méconnu. Cependant, il est évident que le nouveau gouvernement doit remédier à l'héritage d'un système judiciaire corrompu, une réforme difficile. Le gouvernement intérimaire, bien qu'il contrôle officiellement la totalité du pays, peine à installer ses ministères, mais cette situation devrait s'améliorer dans les mois à venir si les prochaines élections sont perçues comme régulières.

Gestion des ressources naturelles et environnement

La Libye est confrontée à de graves difficultés dans la gestion de ses ressources naturelles en dépit de la promulgation de lois de protection de l'environnement dans les années 1990 et la ratification de nombreuses conventions. L'un des principaux problèmes est posé par l'épuisement des nappes phréatiques en raison de prélèvements excessifs pour le développement de l'agriculture, qui entraîne une salinisation des nappes et l'infiltration d'eau de mer dans les aquifères côtiers. Le récent développement des zones littorales provoque un tarissement anarchique de ces réseaux, qui excède leur capacité à se régénérer et provoque l'intrusion de l'eau de mer. Le haut niveau de salinité qui en résulte a déjà rendu inutilisables plusieurs aquifères.

L'absence de priorité accordée à la biodiversité, à la protection de l'habitat et à la pollution de l'air aura des effets à long terme sur l'écosystème du pays. La principale difficulté se situe dans l'absence d'instruments politiques adéquats et dans la faible capacité institutionnelle à traiter les questions environnementales et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies concrètes. Les hostilités ont empêché tout progrès significatif depuis leur déclenchement, et compte tenu des autres difficultés auxquelles est confronté le pays, il est probable que les problèmes environnementaux ne seront pas prioritaires.

Contexte politique

À l'exemple des soulèvements populaires contre les dirigeants de longue date de Tunisie et d'Égypte, un mouvement de protestation antigouvernementale s'est déclenché à Benghazi, à l'est du pays, en février 2011. Sourd aux revendications des manifestants, le pouvoir leur a répondu par la force et fait couler le sang, provoquant une escalade de la violence et la naissance d'une instance dirigeante alternative, le CNT. Devant la multiplication du nombre des victimes, le conseil de sécurité des Nations Unies a adopté le 17 mars la résolution 1973, autorisant « toutes mesures nécessaires » pour protéger les civils en Libye et imposer une interdiction de survol du territoire. Avec l'appui de l'étranger, les forces rebelles sont parvenues à prendre progressivement le contrôle de la partie orientale du pays, malgré leur flagrante absence d'expérience du combat. Le conflit est resté dans l'impasse jusqu'à la prise de contrôle par l'opposition de Tripoli et de ses environs en août, qui a sonné le glas d'un régime au pouvoir depuis 42 ans. Deux mois plus tard, la Libye a été proclamée officiellement libérée après la prise de Syrte et la mort de Khadafi.

En butte aux exigences contradictoires des différentes régions, le CNT s'est attelé à reconstruire l'appareil d'État. Il a instauré une constitution provisoire en août, instituant la Libye comme un État démocratique et indépendant, de confession islamique, avec la *charia* comme référence de sa législation et l'arabe comme langue officielle.

Le processus de transition en Libye s'avère difficile. Les autorités intérimaires peinent à établir leur légitimité face à des minorités, tribus et régions qui s'estiment mal représentées au gouvernement. Confronté aux pressions et à la question de la légitimité, l'exécutif a changé plusieurs fois de Premier ministre. Des élections sont prévues en 2013.

Le processus de réconciliation pose peut-être la question la plus épineuse, entre les régions qui ont contribué au soulèvement contre le régime Khadafi et celles qui ont combattu pour lui ou ont tenté de se tenir hors du conflit. De plus, le CNT n'a pas été en mesure de démobiliser sur le terrain les différents groupes rebelles, malgré ses efforts pour créer une armée régulière. Il est probable que la présence massive d'armes, dans le contexte de confrontations pour la participation au pouvoir, va sérieusement compliquer la donne sécuritaire dans le pays pendant des années.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

À la veille de la guerre civile, la population libyenne avait accès, en majorité, aux équipements de santé et aux médicaments de base. En 2009, la Libye était classée en deuxième position du continent africain sur l'index du développement humain (IDH) des Nations Unies, qui a progressé de 0.741 en 2005 à 0.760 en 2011. Le gouvernement dispensait gratuitement les soins de base dans les hôpitaux et les dispensaires publics du pays, les principaux se situant à Benghazi et Tripoli. Les autorités avaient engagé plusieurs réformes institutionnelles, mais le système de santé souffrait de nombreuses lacunes - faible capacité, rémunération médiocre des personnels et sous-équipement des établissements. En conséquence, de nombreux Libyens se faisaient soigner à l'étranger, notamment en Tunisie et en Égypte, mais aussi en Europe, notamment au Royaume-Uni et en Suisse.

La santé publique s'est considérablement dégradée pendant la guerre, les hôpitaux des villes insurgées rémunérant mal leurs personnels et ces derniers, dans certains cas, se voyant contraints de fuir la violence. Le gouvernement de transition s'efforce de répondre aux besoins les plus pressants en infrastructures de santé, mais il est probable que le système de santé restera en butte aux difficultés pendant un certain temps.

Les autorités s'étaient préoccupées de l'épidémie du sida, mais la sensibilisation de la population à la maladie et les préjugés sociaux corollaires restent des enjeux importants. Environ 11 000 Libyens sont infectés par le VIH/Sida, soit un taux de prévalence de 0.13 %. Si cette prévalence reste modérée au regard des standards mondiaux, l'ignorance et les stigmates sociaux liés à la maladie font que les personnes infectées souffrent de discrimination alors que la population reste sous-informée sur la nature de leur mal et des soins médicaux à leur disposition.

En 2007, la Libye était parvenue à une scolarisation universelle dans l'enseignement primaire, et présentait un taux d'inscription de 94 % dans le secondaire. Le taux moyen d'alphabétisation de la population s'élevait à 87 % - 94 % des hommes et 78 % des femmes. Les programmes scolaires, par contre, étaient de médiocre qualité, et les enseignants mal formés. Le problème du chômage en Libye, notamment le chômage des jeunes, résulte pour une large part du hiatus entre les qualifications dispensées par le système éducatif et celles demandées par le marché du travail. Étant donné le rôle de détonateur du chômage dans l'insurrection contre le régime et son potentiel de troubles sociaux, la Libye doit s'atteler au problème, dans l'intérêt du développement économique et de la stabilité politique.

L'ancien régime avait accordé de nombreuses subventions, quoique souvent inefficaces, à de larges segments de la population, y compris pour la santé et l'éducation, ainsi que pour le logement et le contrôle des prix de plusieurs produits alimentaires de base. Le soulèvement du pays laisse penser que ces mesures ne remplissaient pas leur objectif et, pire, qu'elles ont contribué à la captation des ressources par l'élite et au creusement des inégalités.

En février 2011, les autorités avaient tenté d'étouffer les protestations croissantes en augmentant les salaires, en réduisant le prix des produits alimentaires et en accordant à tous les ménages une allocation de l'ordre de 400 USD, pour un montant total de 480 millions USD. Il est probable, étant donné les grandes difficultés économiques auxquelles sont actuellement confrontés les Libyens, que plusieurs de ces subventions seront maintenues. Il n'existe pas de données disponibles sur l'impact spécifique de ces dépenses sur la pauvreté ni sur leurs objectifs, et l'on ignore comment le nouveau gouvernement va aborder la question.

Le marché du travail reste réglementé en Libye et les travailleurs protégés. Mais de nombreuses dispositions du Code du travail ont découragé la création d'emplois dans le secteur formel - notamment celles régulant le salaire minimum, les horaires, le travail de nuit, les licenciements et la formation professionnelle. Les lois régulant les licenciements sont strictes et protègent les employés. La loi de sécurité sociale de 1980 exige des employeurs qu'ils versent aux travailleurs mis à pied une prime de licenciement équivalant jusqu'à six mois de salaire. Il n'est pas sûr que le gouvernement de transition va se préoccuper dans un proche avenir des carences du marché du travail, mais sa volonté de développer le secteur formel suppose qu'il va réexaminer les règlements considérés contreproductifs.

Au-delà du champ d'application des lois sur le travail, la situation des travailleurs occasionnels, familiaux et domestiques, reste préoccupante. Les travailleurs immigrés sont particulièrement vulnérables, et ils ont souffert pendant le conflit des accusations de soutien à l'ancien régime ou de lui avoir servi de mercenaires. La plupart d'entre eux ont fui vers leur pays d'origine ou se retrouvent dans des camps de réfugiés, et l'on ignore s'ils reviendront en Libye avec la stabilisation de la situation politique.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

L'ancien régime avait accordé de nombreuses subventions, quoique souvent inefficaces, à de larges segments de

la population, y compris pour la santé et l'éducation, ainsi que pour le logement et le contrôle des prix de plusieurs produits alimentaires de base. Le soulèvement du pays laisse penser que ces mesures ne remplissaient pas leur objectif et, pire, qu'elles ont contribué à la captation des ressources par l'élite et au creusement des inégalités.

En février 2011, les autorités avaient tenté d'étouffer les protestations croissantes en augmentant les salaires, en réduisant le prix des produits alimentaires et en accordant à tous les ménages une allocation de l'ordre de 400 USD, pour un montant total de 480 millions USD. Il est probable, étant donné les grandes difficultés économiques auxquelles sont actuellement confrontés les Libyens, que plusieurs de ces subventions seront maintenues. Il n'existe pas de données disponibles sur l'impact spécifique sur la pauvreté de ces dépenses ni sur leurs objectifs, et l'on ignore comment le nouveau gouvernement va aborder la question.

Le marché du travail reste réglementé en Libye et les travailleurs protégés. Mais de nombreuses dispositions du code du travail ont découragé la création d'emplois dans le secteur formel – notamment celles régulant le salaire minimum, les horaires, le travail de nuit, les licenciements et la formation professionnelle. Les lois régulant les licenciements sont strictes, et protègent les employés. La loi de sécurité sociale de 1980 exige des employeurs de verser aux travailleurs mis à pied une prime de licenciement équivalant jusqu'à six mois de salaire. Il n'est pas sûr que le gouvernement de transition va se préoccuper dans un proche avenir des carences du marché du travail, mais sa volonté de développer le secteur formel suppose qu'il va réexaminer les règlements considérés contreproductifs.

Au-delà du champ d'application des lois sur le travail, la situation des travailleurs occasionnels, familiaux et domestiques, reste préoccupante. Les travailleurs immigrés sont particulièrement vulnérables, et ils ont souffert pendant le conflit des accusations d'avoir supporté l'ancien régime ou de lui avoir servi de mercenaires. La plupart d'entre eux ont fui vers leur pays d'origine ou se retrouvent dans des camps de réfugiés, et l'on ignore s'ils reviendront en Libye avec la stabilisation de la situation politique.

Égalité hommes-femmes

L'ancien régime avait mené une politique attentive à la question du genre, mais peu de progrès ont été observés dans la promotion de l'égalité d'accès aux ressources, les codes sociaux et les traditions s'opposant à l'accès des femmes à la finance et à la propriété foncière.

Les violences les plus fréquentes à l'encontre des femmes s'exercent dans le cadre domestique. Par ailleurs, lors du conflit, les forces rebelles comme les forces loyalistes ont perpétré des actes de violence sexuelle. Le procureur général du Tribunal pénal international a déclaré qu'il était prouvé que des centaines de femmes avaient été victimes de violence sexuelle.

Analyse thématique : Promouvoir l'emploi des jeunes

Pendant les quatre dernières décennies, la Libye s'est reposée sur le gouvernement et les entreprises publiques pour l'emploi. Si cette approche avait d'abord donné des résultats en matière de création d'emplois, depuis une quinzaine d'années, la croissance rapide de la population et « l'explosion » de la jeunesse en particulier a empêché le secteur public de fournir assez d'emplois pour tenir sous contrôle le taux du chômage. Selon le recensement de 2006, la Libye était en butte à un taux de chômage de 20.7 %. Parallèlement, le secteur privé était impuissant à colmater la brèche en raison des problèmes plus larges auxquels est en général confronté le monde des affaires en Libye. De plus, la corruption et le manque de transparence, aussi bien dans le secteur public que privé, ont entravé la concurrence et nuï à l'efficacité, compliquant davantage la capacité du secteur formel à créer des perspectives d'emploi.

Étant donné la récente instabilité, ainsi que la sous-estimation du chômage pratiqué par l'ancien gouvernement, il est impossible de chiffrer le chômage des jeunes. Les données disponibles indiquent que le secteur public fournirait plus de 50 % des emplois du pays.

L'économie informelle fournit la plupart des autres grâce à sa flexibilité, où entrent en compte la relative faiblesse des rémunérations que peuvent proposer les employeurs, ou la faculté qu'ont ces derniers de contourner les lois réglementant le travail telles la régulation des horaires, les indemnités de licenciement et autres protections.

La rigidité et l'inefficacité du secteur privé expliquent pour une large part le haut niveau du chômage dans le pays, mais le fossé entre les qualifications dispensées par le système éducatif et celles demandées par le marché du travail joue aussi un large rôle, notamment pour le chômage des jeunes. La Libye a beaucoup investi pour permettre l'accès à l'éducation, comme le prouvent les taux élevés de scolarisation et d'alphabétisme, mais elle a eu moins de réussite dans la valorisation de la qualité de l'éducation. La formation des enseignants est limitée, et le système en général favorise plutôt la mémorisation que l'aptitude à résoudre un problème. En conséquence, les employeurs préfèrent embaucher les travailleurs avec de l'expérience professionnelle plutôt que des diplômés.

L'augmentation du chômage des jeunes résulte aussi de la tendance des plus instruits à mener carrière à l'étranger. Cet « exode des cerveaux » est préjudiciable, car il génère un retour négatif de l'investissement dans l'éducation, et, parallèlement, réduit la capacité du pays d'origine à développer des industries à fort contenu de savoir et productives. Par ailleurs, beaucoup de jeunes Libyens répugnent à accepter des emplois qu'ils considèrent peu « prestigieux » ou qui exigent un travail intensif. Le préjugé social envers les emplois exigeants en travail tout comme la recherche de hautes rémunérations résultent du sentiment général que le secteur public sera capable de pourvoir à l'emploi des jeunes diplômés. Plutôt que de chercher une alternative dans le secteur privé, beaucoup de jeunes Libyens, avant la guerre, préféreraient rester au chômage pour guetter une vacance d'emploi dans le secteur public pourtant en voie d'anémie.

Au cours des trente dernières années, le gouvernement libyen a négligé d'élaborer une stratégie globale de l'emploi des jeunes. Il s'est reposé sur une initiative lancée en 2007 par le Bureau du développement économique national (BDEN), qui créait un programme de petites et moyennes entreprises pour encourager les jeunes à lancer leur propre entreprise. Mais les obstacles endémiques entravant l'environnement des affaires libyen interdisaient toute possibilité de succès à ces entrepreneurs. Au-delà du lancement officiel de son programme, le BDEN n'a quasiment bénéficié d'aucun soutien des autres agences gouvernementales ni de financement public pour soutenir ce programme.

Le chômage n'a sans doute pas été l'unique source des griefs qui ont conduit au soulèvement de 2011, mais le problème chronique du chômage des jeunes a été un facteur majeur de l'instabilité qui a débouché sur le renversement du régime Khadafi. Conscient de l'importance de cette question, le gouvernement de transition a proclamé à de nombreuses reprises son intention de créer des emplois, de réformer l'enseignement et d'encourager le secteur privé à réduire le chômage. Pour tenter de réduire quelques-uns des obstacles, le CNT a créé un ministère du Travail avec un service dédié à la formation professionnelle.

Mais si les autorités intérimaires ont franchi d'importantes premières étapes pour conjurer le chômage des jeunes, le pays reste confronté à de multiples défis dans sa volonté de créer des emplois à la suite des problèmes économiques générés par le conflit de 2011. Le secteur pétrolier récupère rapidement, mais son interruption de plusieurs mois aura un impact de long terme sur l'économie libyenne et sa capacité à créer des emplois. Le gouvernement intérimaire a identifié l'importance d'une diversification de l'économie. Plutôt que de reposer uniquement sur le secteur public ou l'industrie pétrolière pour créer la plupart des opportunités d'emploi, le CNT est en quête d'alternatives, mais un tel parcours sera difficile à accomplir tant que la situation politico-sociale de la Libye restera instable.